



CODE ROUGE POUR LES SAGES FEMMES

La non-reconnaissance du niveau de qualification et de responsabilité des sages-femmes, la dégradation constante de leurs conditions d'exercice ne peuvent plus durer.

Le Ségur de la santé a profondément déçu l'ensemble des professionnel.le.s de santé sur le plan de la rémunération. Les mesures pécuniaires « bricolage » ne rattrapent toujours pas le retard considérable pris par rapport aux salaires des professionnel.le.s de santé des autres pays de l'OCDE. De plus, elles ne tiennent pas compte du niveau de qualifications et de responsabilités,

accentuant encore le manque d'attractivité financière pour les professions hautement qualifiées.

Le Ségur annonce aussi un ensemble de mesures gravissimes qui vont faire voler en éclat tous les cadres sécurisants des qualifications, des formations et de l'exercice professionnel.

À terme, ce sera encore moins de reconnaissance pour toujours plus de contraintes et de charges.

Comme les autres professionnel.le.s de santé, les sages-femmes attendaient une juste reconnaissance : elles ont reçu une gifle !

Les sages-femmes exigent :

⇒ Une juste rémunération

A la hauteur de leur haut niveau de qualification, de responsabilité et de leur exercice de professionnelles médicales. Les contraintes et sujétions doivent enfin être réellement indemnisées.

⇒ Des effectifs suffisants

- Pour garantir un exercice professionnel de qualité et en sécurité sur tous les champs de compétences des sages-femmes, en particulier la physiologie.
- Pour retrouver un juste équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

⇒ La fin de la précarité

Toute sage-femme salariée du public doit être titularisée et sur un CDI dans le privé.

⇒ L'arrêt des fermetures de structures et des suppressions de lits

⇒ Une réflexion immédiate sur leur formation et son niveau de reconnaissance



**STOP aux promesses et autres déclarations,
LES SAGES-FEMMES VEULENT DES ACTES !**

**LES SAGES-FEMMES SERONT EN GRÈVE ET SE RASSEMBLERONT
LE 26 JANVIER 2021 À 14H00**

en région devant leur ARS et à Paris devant le ministère.

**Ce n'est que le début : les sages-femmes unies et déterminées
ne renonceront pas à leur juste reconnaissance !**



Bulletin de contact et de syndicalisation
Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.



Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail :